

Chers parents,

**Vous avez fait le choix d'un enseignement catholique pour votre (vos) enfant(s).
L'APEL Saint MICHEL vous souhaite la bienvenue !**

Avec ses 900 700 familles adhérentes, l'APEL (Association de parents d'élèves de l'enseignement libre) est la plus importante association nationale de parents d'élèves.

Votre adhésion de 22 euros* se compose de :

- **14,50 €** reversés entre les différentes APEL (départementale, académique et nationale) qui nous reversent des subventions et qui mettent en place des services comme le site web et le magazine Famille & Education.
- **7,50 €** qui sont directement versés à l'établissement et utilisés pour les divers projets d'animation pour les enfants.

Les services mis en place par l'APEL :

- > **Famille & Education** : magazine diffusé tous les 2 mois aux adhérents, il traite de l'actualité éducative et scolaire et vous apporte des infos pratiques, des conseils ...
- > **www.apel.fr** : Le site web de l'APEL - source d'information et d'actualité.

Au sein de l'établissement, l'APEL a un rôle d'accueil, d'animation, d'information, de conseil et de représentation des parents d'élèves. L'APEL représente les parents au conseil d'établissement ainsi qu'au sein de l'organisme de Gestion : l'OGEC.

Tout au long de l'année scolaire, l'APEL organise des actions afin de récolter des fonds qui seront reversés **pour vos enfants** et serviront à financer différentes manifestations telles que : des spectacles, la kermesse, des sorties scolaires ...etc.

N'hésitez pas à nous rejoindre ! Chaque famille a la possibilité de s'impliquer à sa manière et selon sa disponibilité !

C'est grâce au soutien de tous les parents que l'APEL peut continuer à mener ses actions !!

Les contacts :

- APEL Régionale : Aix-Marseille : 04 90 54 07 91
- APEL Départementale : Aix-en-Provence : 04 42 17 58 61
- APEL école Saint MICHEL : apel.saintmichel.mallemort@gmail.com

*Pour les Familles qui adhèrent déjà à l'APEL dans un établissement différent de l'Ecole Saint Michel, vous n'aurez qu'à reverser la part de l'Etablissement qui est de 7,50 €.

>> Si toute fois vous ne souhaitez pas adhérer à l'APEL, merci de nous adresser une lettre de refus à joindre au règlement d'inscription et/ou de réinscription.